Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 5 (1886)

Heft: 3-5

Artikel: La trouvaille monétaire de Longirod

Autor: E.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170813

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

phalères, etc.; on les rencontre communément séparés les uns des autres, mais il arrive parfois aussi qu'on les trouve reliés entr'eux par de petites attaches de métal et formant des chaînettes.

D'autres fois, ces anneaux sont engagés dans la tête recourbée de certaines épingles de bronze, dans diverses pendeloques du même métal et aussi enfilés en nombre variable dans des anneaux ouverts ou fermés.

Ce dernier assemblage, dans la fantaisie de quelques collectionneurs, est devenu un porte-monnaie.

Il n'y avait pas de monnaie proprement dite chez nous à l'époque de nos antiquités préhistoriques. Il y avait une monnaie d'échange et rien d'autre. C'est-à-dire qu'un annelet de bronze, un couteau, une vache pouvaient servir à payer d'autres objets. On payait en nature et non en monnaie.

Les stations lacustres de Guévaux, Onnens, Corcelettes, Chevroux, etc., m'ont fourni nombre de ces annelets reliés entr'eux par une bande plate d'un métal extrêmement mince et par conséquent très friable. On en aurait trouvé de même partout ailleurs en nombre infini si le manque de soins apportés à recueillir ces objets infimes n'avait presque tonjours fait disparaître les liens en question.

A Guévaux, au lac de Morat, une seule fouille m'a donné 1300 de ces annelets réunis. L'empressement regrettable des ouvriers à les laver et dégager du limon leur a fait briser le plus grand nombre de ces attaches si frêles; il en reste assez cependant pour donner une idée certaine de la destination des annelets de bronze lacustres et leur ôter le nom de monnaies dont on les a mal à propos affublés.

A. Morel Fatio.

La trouvaille monétaire de Longirod.

Au mois d'avril 1883, en défrichant un terrain, près du village de Longirod, sur Rolle, on découvrit dix-huit pièces d'or d'une belle conservation. Ces pièces m'ont été récemment présentées par leur propriétaire. Elles appartiennent principalement au XV^{me} siècle. Je me bornerai à mentionner dix-sept d'entre elles, qui sont communes et décrirai la dix-huitième, vu sa rareté.

France. Charles V (1364-1380).

1. Franc à pied. (Hofmann, Monnaies royales de France, pl. XXIV, n° 2.)

Charles VII (1422-1461).

2 à 11. Écus à la couronne, dont 3 frappés à Toulouse, 2 à Limoges, 2 à Montpellier, 1 à Paris, 1 à Tours et 1 à La Rochelle. (Hofm., pl. XXXI, n° 6.)

Louis XI (1461-1483).

12. Écu à la couronne frappé à Limoges. (Hofm., pl. XXXVI, n° 4.)

Dauphiné féodal. Louis, fils aîné de France (1440-1456).

13. Écu. (H. Morin, Numismatique féodale du Dauphiné, pl. XX, n° 1.)

Flandres. Philippe-le-Bon (1419-1467).

14 et 15. Lions. (Den-Duyts, Notice sur les anciennes monnaies des comtes de Flandres, etc., pl. XI, n° 66.)

Rome. Monnaies frappées par le Sénat du XI^{me} au XIV^{me} siècle.

16 et 17. Sequins. (XIV^{me} siècle.) (Cinagli, *Le monete de Papi*, etc., pl. I, nos 12 et 13.)

Chios. Pierre de Campo-Frégoso, doge de Gênes. (1450-1458).

18. S. LAVRE (N)T (IVS). PETRVS D(E) C(AMPO) F(RE-GOSO).

Dans le champ; DVX. Ex.: S(II).

Rev. GLORIA I(N) EXCEL(SIS) DEO ET I(N) TER(RA PAX).

Le Rédempteur nimbé et debout.

Sequin. Poids: 3 gr. 49.

Cette rare monnaie a été publiée en 1865 par Dom. Promis (La zecca di Scio durante il dominio dei Genovesi, pl. I, n° 12). Il la signale comme faisant partie du musée de Copenhague et du musée Correr, à Venise. E. D.